



Nom du prestataire de compte : CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE TOULON

Intitulé du compte : Compte de dépôt à vue des entreprises en euros

Date : 17 février 2021

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le document « Principales conditions tarifaires des opérations et services bancaires aux entreprises ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc)	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [Griffon SMS]	Par mois : 1,50 € 5 alertes par semaine Total des frais annuels : 18,00 €
Tenue de compte	Par mois : 10,00 € Total des frais annuels : 120,00 €
Commission d'intervention	Par opération : 9,00 €
Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : Par opération : 3,00 € Par l'internet : Par opération : 0,50 €
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Reçu : Gratuit Emis : 2,00 € A l'exécution de chaque prélèvement émis : 0,20 €
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [Carte Business]	Par an : 55,00 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Découverts et services connexes	
Intérêts débiteurs, hors découvert autorisé	Taux débiteur : 12,25%
Facilité de caisse (autorisation temporaire de découvert)	Taux débiteur : 12,25%